



**LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 FEVRIER 2024

Nombre de membres du Conseil Municipal		L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.
En exercice	15	
Présents	14	
		<u>Date de convocation</u> : 22 février 2024
		<u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Albert LAURENT, Nathalie DUBOIS, Claude MONEGER, Jean-Jacques VAILLANT, Léa DUMOND, Jérôme TADEUSZAK, Laure-Hélène MASSON, Jean François VERLHAC et Séverine VIGIER.
		<u>Était excusé</u> : Jean-François LAFURIE qui a donné procuration à Laure-Hélène MASSON.
		<u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT

Objet : Approbation du compte de gestion de la Commune 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Approbation de l'ensemble des écritures (dépenses/recettes) réalisés par le trésorier pour le compte de la Commune.

Objet : Approbation du compte de gestion assainissement 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Approbation de l'ensemble des écritures (dépenses/recettes) réalisés par le trésorier pour le compte de la Commune au titre de l'assainissement.

Objet : Vote du compte administratif de la Commune pour 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres (Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote)**

Vote du compte administratif de la commune retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2023.

Objet : Vote du compte administratif assainissement pour 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres (Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote)**

Vote du compte administratif pour l'assainissement retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2023.

Objet : Affectation des résultats du compte administratif de la Commune pour 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Affectation des résultats du compte administratif de la Commune 2023 pour le budget 2024.

Objet : Affectation des résultats du compte administratif de l'assainissement pour 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Affectation des résultats du compte administratif de l'assainissement 2023 pour le budget 2024.

Objet : Achat de tables pour la salle polyvalente – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide le devis ALTRAD d'un montant de 690€ HT pour 10 tables.

Objet : Travaux de branchement adduction eau potable local technique à la Bitarelle – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide le devis de la SAUR pour un montant de 1183.98€HT pour le branchement eau.

Objet : Lancement de la procédure de cession pour deux chemins ruraux – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal décide de lancer la procédure de cession sur la partie finale du CR n°10 ainsi que la totalité du chemin de la Miraudie.

Objet : La fiscalisation de la contribution à la FDEE 19 pour l'année 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal décide de fiscaliser le montant de 1170,64€ pour l'année 2024.

Objet : La nouvelle convention partenariale Agence Postale Communale 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide la nouvelle convention partenariale avec la Poste pour la période 2024 - 2033.

La séance est levée à 20h10.

Le Maire,
Christian DERACHINOIS

